Annexe 26

VRsur ES semSE ois | Administration communale

Wallonie

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PERMIS D'URBANISME – REF N° : PU2025/46

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme** introduite par Monsieur Frankie DE GOLS.

Le bien concerné est situé Rue de Naglémont, 9 à 5550 Chairière, cadastré sur le territoire de la commune de VRESSE-SUR-SEMOIS, 6ème division CHAIRIERE, section A, parcelle n° 420.

Le projet porte sur la transformation et l'extension d'une habitation de vacances en un gîte pour 9 personnes + l'abattage d'un arbre et présente les caractéristiques suivantes (2) :
Le projet d'extension concerne l'ajout d'un volume secondaire à toiture plate, adossé contre le volume secondaire arrière existant. L'enveloppe du bâtiment est maintenue. Aucune modification n'est apportée aux différentes baies. Les matériaux de l'extension sont identiques à ceux composant le bâtiment existant. Le terrain naturel reste inchangé, hormis de léger déblais et/ou remblais en périphérie de l'extension. Le bien après transformation sera affecté à l'usage d'un gîte pouvant accueillir 9 personnes.

Conformément à l'application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.
La demande de permis d'urbanisme est soumise à enquête publique : Le bien concerné par le projet est situé en Zone d'Aménage Communal Concerté au plan de secteur de Beauraing-Gedinne adopté par Arrêté Royal du 29/01/1981.

L'enquête publique est ouverte le 3 novembre 2025 et clôturée le 17 novembre 2025.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou via mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2025/46**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **17 novembre 2025 à 11h.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le 23 OCT. 2025

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Administration Communale VRESSE-SUR-SEMOIS

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD

Rue Albert Raty, 112 › 5550 Vresse-Sur-Semois ☎ 061/50.03.06 🖷061/50.15.47
Belfius BE63 0910 0054 1108 › TVA n° BE0216.696.911